ERF Paris (Jubilé) – 1959

• Décision 61, p. 28 - Algérie

Le Synode, ayant pris connaissance du vœu de la 16è circonscription, s'associe aux souffrances, aux soucis et aux espoirs des Eglises d'Algérie,

prend acte avec reconnaissance de l'appel conjointement adressé par le cardinal Feltin, archevêque de Paris, et le pasteur Boegner, président de la Fédération Protestante de France, au sujet des personnes regroupées en Algérie, s'associe à cet appel et en recommande la lecture en chaire dans toutes les paroisses de l'Eglise Réformée de France,

demande au gouvernement de déclencher un vaste mouvement d'entraide à ce sujet.

Dans cette perspective, et pour répondre au vœu que lui transmet le synode d'Algérie, le Synode national adresse vocation à la jeunesse et aux fidèles de nos Eglises pour qu'ils examinent avec sérieux un engagement à servir en Algérie dans les tâches missionnaires, éducatives, médicales et sociales indispensables,

prend acte, avec gratitude, des efforts entrepris pour trouver une solution humaine au conflit algérien, mais, ému par la persistance de ce qu'on appelle « certains excès de la répression », attend du Gouvernement qu'il fasse respecter à tous les échelons ses consignes formelles afin de sauvegarder l'honneur du pays et éviter à la conscience de nos soldats d'inadmissibles conflits,

assure enfin le Gouvernement que toutes les initiatives prises pour exaucer l'immense attente d'une paix juste et fraternelle rencontreraient l'adhésion du peuple protestant et la ferveur de ses prières.